

SEANCE DU 25 MAI 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19 – Présents à la séance : 15

Date de convocation : 15 Mai 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

**Tarifs de la restauration scolaire, des accueils périscolaires et extrascolaires
pour l'année 2023-2024**

N° 2023 – 023

L'an Deux Mil Vingt Trois, le Vingt Cinq Mai à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Champforgeuil, réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SASSIGNOL Annie, Maire, a désigné comme secrétaire de séance Mme GAUDILLERE Annick

Etaient présents : Mr BERNON Jean-Paul, Mme BINOT Sandrine, Mr CHAPUIS Daniel, Mr DE LA HAUTEMAISSON Mathieu, Mr FIGUEIREDO Victor, Mme GAUDILLERE Annick, Mme GRILLI Catherine, Mme MANCINI Anna, Mme METRA Assuntina, Mme PETTON Fanny

Etai(en)t absent(e)s et avai(en)t donné pouvoir : Mr MOURON Jean-Philippe à Mme SASSIGNOL Annie
Mr PUTIGNY Frédéric à Mr FIGUEIREDO Victor
Mr TALEB BENDIAB Sidi Mohamed à Mr CHAPUIS Daniel
Mme VANSPEYBROUCK Sandra à Mme BINOT Sandrine

Etaient absent(e)s et excusé(e)s : Mme FLEUROT Marie-Noëlle
Mme MICHAUT Catherine
Mme MULAS Rosanna
Mme RONCHI Brigitte

Madame le Maire informe l'assemblée que les tarifs de la restauration scolaire, des accueils périscolaires et extrascolaires sont délibérés chaque année pour l'année scolaire à venir.

Le Conseil Municipal décide de fixer, pour l'année scolaire 2023-2024, les tarifs suivants :
A compter du 1^{er} septembre 2023,

A) TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 ACCUEILS PERISCOLAIRES

Il est proposé les tarifs forfaitaires suivants :

Tranches	QF	Tarifs au forfait
1	Moins de 500€	1€
2	501€ à 600€	1€
3	601€ à 655€	1.12€
4	656€ à 720€	1.12€
5	721€ à 810€	1.12€
6	811€ à 1000€	1.20€
7	Plus de 1001€	1.20€

B) - TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 RESTAURATION SCOLAIRE

A compter du 1^{er} septembre, Madame le Maire a décidé de proposer des tarifs calculés en fonction du quotient familial de chaque famille pour les repas des enfants scolarisés et habitant la commune.

Il est proposé les tarifs suivants pour les repas des enfants habitants la commune :

Tranches	QF	Tarifs au forfait
1	Moins de 500€	3.30€
2	501€ à 600€	3.43€
3	601€ à 655€	3.56€
4	656€ à 720€	3.69€
5	721€ à 810€	3.82€
6	811€ à 1000€	3.95€
7	Plus de 1001€	4.08€

Pour les enfants scolarisés sur Champforgeuil et habitant une autre commune, ainsi que pour les repas adultes, il est proposé les tarifs suivants :

- 4,10 € par repas enfants extérieurs
- 6 € par repas adultes

C) - TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 ACCUEIL DE LOISIRS

Il est proposé les tarifs suivants pour les enfants de 4 à 17 ans et enfants du personnel communal fréquentant l'accueil de loisirs, soit :

TRANCHES	QF	JOURNEE AVEC REPAS	½ JOURNEE	½ journée + repas	FORFAIT SEMAINE	JOURNEE SEJOUR	SOIREE ADOS + REPAS
T1	- de 500€	5.70	2.04	5.34	25	9.18	2
T2	501€ à 600€	6.60	2.45	5.75	29.70	11.02	2.16
T3	601€ à 655€	7.50	2.94	5.88	33	13.22	2.33
T4	656€ à 720€	8.20	3.53	6.83	35.70	15.86	2.5
T5	721€ à 810€	9.83	4.23	7.53	42.84	19.03	2.66
T6	811€ à 1000€	11.80	5.08	8.38	52.02	22.84	2.83
T7	+ de 1001€	12.75	5.61	8.91	58.14	23.46	3

D) - TARIF 2023-2024 ADHESION ANNUELLE FORFAITAIRE ACCUEIL LIBRE ADOS

Une adhésion annuelle forfaitaire sur l'année scolaire est fixée à 10€ quelque-soit la date d'inscription dans l'année.

E) – TARIF pénalité de retard constaté à plusieurs reprises en Périscolaire et Maison des loisirs

Une pénalité de retard est proposée à 5€ si l'enfant est récupéré (à plusieurs reprises) après la fermeture de l'établissement.

F) – Tarif exceptionnel repas

Sur présentation d'un justificatif Projet d'Accueil Individualisé (PAI), il sera fait une réduction de 40% sur le prix du repas de la T1, à savoir 2€

La délibération est adoptée par 14 voix et 1 abstention.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-Préfecture

le 30/05/2023.....

et publié, affiché ou

notifié le 30/05/2023.....

Le Maire,




Pour Extrait Conforme,

Mme le Maire,

A. SASSIGNOL


